

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 108

présenté par

Mme Louwagie, M. Kamardine, Mme Anthoine, M. Fabrice Brun, M. Hetzel, Mme Duby-Muller,
M. Seitlinger, M. Descoeur, M. Nury, Mme Frédérique Meunier, M. Brigand,
Mme Alexandra Martin, M. Taite, Mme Gruet, M. Portier, M. Breton et Mme D'Intorni

ARTICLE 13

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.